



ENCADREMENT DES STAGIAIRES

C'est un comité paritaire entre la Commission scolaire des Chênes et le syndicat portant le nom « Comité formation pratique ».

Le programme d'encadrement des stagiaires vise trois (3) objectifs :

- ❑ soutenir la formation des enseignantes et enseignants associés;
- ❑ reconnaître la contribution des enseignantes et enseignants associés;
- ❑ favoriser l'accompagnement des stagiaires dans l'école et dans la classe.

Principes généraux (voir annexe XLIII de la convention collective nationale).